Image not found or type unknown

Trahison et abus chez xxxxxx ? Aidez moi s'il vous plait

Par **Kebir sofiane**, le **29/03/2017** à **15:12**

Bonjour,
J'ai effectué la location d'un véhicule utilitaire auprès de l'agence xxxxxx aix en provence centre ville (réservation : 9353542200 - sinistre : 9053694567) entre le 24 et le 27 mars 2017 (de 12:00 à 09:00).
Lors de la prise du véhicule, l'agent en place n a pas effectué la verification de l état du véhicule.
Sur le coup je constate rien qui saute au yeux , a part que que le véhicule était sale a l extérieur.
J avais le droit de rouler 750 km sur les 3 jours et j ai rouler a peine 250 km voir moins , le véhicule a toujours été garer en bas de chez moi , même boulevard ou l agence xxxxxx possède son agence .
Lundi matin je rend le véhicule, et l agent alors fait le tour du véhicule et insiste a chercher si y a pas quelques choses a signaler, et voila qu'elle me dis il y a un enfoncement en haut de l aile arrière gauche , je m approche pour regarder je constate la même chose que elle .
Bizarre surtout quand on est convaincu qu'on a rien fais avec ce véhicule, pas de sinistre , toujours été bien garer.....
L agent déclare le sinistre, on dirais qu elle était contente de le faire , je reçoit un mail aujourd'hui on me demandons de régler la somme de plus de 700 euros avant le 12 avril .
Je me sens trahi , je me suis fais avoir, doit je payer ce que les autres ont fait ? J ai deux témoins qui ce sont déplacer a chaque fois avec moi et jamais eu le moindre sinistre .
Comment dois-je faire ? Aidez moi svp .
Merci

Il est formellement interdit d'incriminer des sociétés ou des personnes physiques sur ce site. L'utilisateur veillera donc à utiliser des termes génériques pour exposer son éventuel litige ou apporter sa contribution (exemples de termes génériques : magasin, voisin, garage, entreprise etc.).
Extrait des conditions générales d'utilisations de ce forum...

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés